



INFO SV N°12

28/02/2015

CRÉATION D'UNE ZRT “LA BARBEN” (DRONES)



A partir du 16 mars et jusqu'au 30 avril 2015, une ZRT (Zone Réglementée Temporaire) sera mise en place autour de la base de Salon (en noir sur la carte), pour des essais concernant des drones. Elle est activable

en semaine de 04h00 à 23h00 UTC.

L'activité sur le terrain d'Eyguières n'est pas impacté, et les départs vers le Nord et l'Est se font classiquement en contactant Salon.

L'activité de la zone est connue de Salon Approche (135.150).

Toutes les infos sont disponibles dans le [SUP AIP 031/15](#)